



Édito du maire : Chères Grézeuses, Chers Grézeois,

« **Le printemps est arrivé comme le dit la chanson** ». Et avec lui les fruits et les légumes printaniers, la reprise des animations associatives, des festivités gourmandes et des randonnées actives.



La nature est intelligente et nous offre les possibilités d'un équilibre alimentaire, d'une plénitude du corps et de l'esprit tout au long de l'année. Être à l'écoute des saisons c'est peut-être là le secret d'une bonne santé. Avec le plaisir en plus ! Aurions-nous le même plaisir de retrouver les premières fraises au printemps si nous en avions la possibilité toute l'année ? **Nous sommes ce que nous mangeons.**

L'importance des fruits et légumes dans notre alimentation n'est plus à démontrer. Riches en eau, en fibres, en vitamines et en minéraux, ils sont indispensables à notre vie. Au fil des saisons vous pouvez bénéficier, des bienfaits et des vertus gourmandes d'un large choix de fruits et de légumes. Des produits courants mais aussi des légumes plus anciens, souvent injustement tombés dans l'oubli, qui sont à redécouvrir. **Se nourrir bien, c'est protéger son capital santé.**

Et il en va de même pour notre esprit, le nourrir par de bonnes pensées, par des sorties, s'amuser et rencontrer ses amis tout cela dans la bonne humeur, c'est aussi se préserver et garder une vivacité intellectuelle. Profitez de la vie... Portez-vous bien.

Bien à vous,

Votre maire, *Myriam Morand*

Ça bouge à Grézez-sur-Roc, le printemps revient avec ses animations associatives et quelques nouveautés économiques pour notre secteur !

Le banquet des laboureurs au programme de ce début de printemps. L'équipe du comité des fêtes change, mais certaines traditions restent. C'est ainsi que le nouveau président envisage d'animer le village. L'assemblée générale de l'association s'est tenue début mars.



Les ACPG grézeois, se retrouvent autour d'une choucroute. Après trois années d'absence, l'association des ACPG a renoué avec les festivités gourmandes. Près d'une quarantaine de convives étaient présents, heureux de se retrouver en ce premier dimanche de mars pour partager une choucroute bien garnie préparée par un



Après une présentation des activités et du bilan financier 2022, le président sortant, Francis Coutant a fait savoir qu'il ne souhaitait pas se représenter. De nouvelles élections ont eu lieu. Le nouveau bureau est composé de : Christian Thimond, président, Carole Lehoux, trésorière et Louïsette Lehoux, secrétaire.

Malgré ces trois années sans repas, sans réunion, les membres de l'association ont tenu le cap. Toujours fidèles aux postes, Gérard Buret président, Émile Létang, vice-président, Jacky Orillard porte-drapeau continuent avec leurs adhérents de faire vivre l'association pour honorer les enfants grézeois morts aux combats.

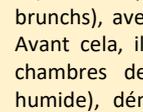
La trésorière souligne que l'association a terminé l'année avec un bénéfice de 700 € en comptant les investissements en matériel réalisés (près de 2000 €). Ce nouveau bureau souhaite continuer à organiser les rendez-vous traditionnels comme celles des brocantes d'été et d'octobre, le banquet des laboureurs, etc. D'autres idées viendront agrémenter l'année pour que Grézez-sur-Roc soit toujours un endroit propice aux rencontres et fêtes.

Le Fumoir du Perche

C'est ainsi que va s'appeler la nouvelle activité commerciale qui va s'installer ici à Grézez-sur-roc. Marc Di Mascio, grézeois de naissance et de cœur, est l'ancien propriétaire des Jardins du Perche à Melleray. Aujourd'hui, c'est sur nos terres qu'il a décidé de lancer sa nouvelle affaire, à domicile, toujours tournée autour de l'art culinaire et des



bonnes saveurs. Son projet : proposer aux particuliers comme aux professionnels des produits fumés (viandes, poissons, charcuterie, des plats cuisinés pour des brunchs), avec des livraisons à domicile dans un rayon de 15 km.



Avant cela, il va terminer les travaux du laboratoire, installer les chambres de séchage (oui, notre climat en Sarthe est trop humide), démarcher les fournisseurs pour trouver des produits locaux et français afin de limiter l'empreinte carbone. Cet entrepreneur gourmand et enthousiaste travaillera en collaboration avec un laboratoire qui définira les DLC (dates limites de consommation). Enfin, après les vérifications sanitaires d'usage sur l'ensemble de l'installation, l'activité pourra battre son plein.

De l'entrain chez nos Villageois grézeois !

La saison printanière s'annonce et donne des envies de grand air.

Grézez sur Roc
Dimanche 02 avril 2023
Randonnées de printemps

Rendez-vous à la salle des Fêtes place de l'église
 Parcours d'environ 10 km : à 9h00 ; départ à 9h30
 Parcours d'environ 5 km : à 10h00 ; départ à 10h30
 Tarif de participation 2 € avec boisson

Plateau repas à consommer sur place ou à emporter
 Inscription obligatoire avant le 26 mars

*Adultes - 12 € avec boisson et café
 *Enfants - 11ans 7 € avec boisson
 *Enfants - 5 ans, assiette gratuite

Renseignements/inscriptions : 06 84 55 67 31 avant le 26 mars 2023
 Messagerie : lesvillageoisgrézez@gmail.com

C'est bien cette idée qui a germé chez nos Villageois Grézeois. Amoureux de belles balades, n'hésitez plus, ce premier dimanche d'avril sera l'occasion de retrouver nos paysages qui vont sentir bon le renouveau. Toujours bien organisée, cette manifestation mixe agréablement l'effort et le réconfort. Après 10 km dans nos collines, il est agréable de retrouver bonne pitance pour se restaurer et reprendre des forces en bonne compagnie. Et l'après-midi, réservez-le pour une autre balade dans un lieu chargé d'histoires, à la découverte des vieux métiers d'art.

La Fondation Jean Jousse prépare la nouvelle saison touristique 2023.

Elle commencera avec les Journées Européennes de l'Archéologie les 16, 17 et 18 juin 2023 et se terminera avec celles du Patrimoine prévue le samedi 16 et dimanche 17 septembre. Entre ces deux temps forts, les bénévoles de l'association accueilleront tous les dimanches après-midis toutes celles et tous ceux qui veulent découvrir ce joyau néolithique.



Art & Vintage
 au Château de Montmirail
 1 & 2 avril 2023

Salon Art & Vintage au château de Montmirail, les 1er et 2 avril 2023.

Ces Journées Européennes des Métiers d'Art sont une belle occasion de découvrir le travail de nos artisans locaux. Céramiste, maroquinier, décorateur, ferronnier d'art, photographe sur bois, ils seront installés dans les salles d'armes de cette belle bâtisse du Moyen-Âge et au 1er étage des anciennes écuries. Entrée gratuite. Bonne visite.

Course cycliste de l'Huisne Sarthoise :

elle passera dans notre commune le dimanche 4 juin prochain et compte pour le Championnat régional Elite (le meilleur niveau amateur avant la montée en pro). Circuit d'une boucle de près de 100 km. Départ et arrivée à la Ferté-Bernard. Organisation VSF cyclisme.



Multiservices grézois : les travaux progressent

Le chantier suit son cours et nos agents n'ont pas ménagé leur temps pour faire avancer ce projet. La salle de restaurant au fond est terminée, à l'étage, ils ont mis à nu les murs, les sols. Des toiles à peindre sont installées sur les murs des chambres et de la cuisine. Depuis début mars, les fenêtres sont installées par l'entreprise retenue. Il reste encore les sols à faire ainsi que des travaux dans la salle de bain.



Des murs à l'étage en cours de travaux



Projet de chambres d'hôtes à Gréez-sur-Roc : Bonne nouvelle pour les touristes et pour notre commune ! Un couple s'est présenté en mairie pour nous informer de leur projet d'acheter une maison sur notre territoire et d'y aménager des chambres d'hôtes. Le conseil municipal a donné son accord.

Zoom sur le Perche Émeraude. Justement parlons tourisme ! La Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise (C.C.H.S.) a fait le constat que son nom ne porte pas suffisamment son territoire composé de 33 communes, qu'il est peu connu des acteurs économiques. Les entreprises ont été les premières à signaler et demander une meilleure communication de notre territoire situé aux portes de Paris. Chose faite ! Le Perche Émeraude est une marque, celle de notre territoire, une marque qui reprend l'essence même de notre terre (un joli mélange du bleu de nos rivières qui serpentent nos collines et du vert de nos pâturages nombreux et préservés). Ce printemps va être le début d'une large communication sur cette marque qu'il sera bon que l'on s'approprie tous. Les objectifs de cette marque sont d'assurer une meilleure visibilité économique et touristique de notre lieu de vie et de permettre une cohésion, un sentiment d'appartenance à ce territoire que l'on fait vivre.

IMPÔTS - BIENS IMMOBILIERS

le Guide de l'ÉPARGNE

DÉCLARATION OBLIGATOIRE AVANT LE 30 JUIN 2023

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

Nouvelle règle administrative : avant le 30 juin 2023, pensez à déclarer vos biens immobiliers. Qu'est-ce que cela veut dire et pourquoi cette nouvelle démarche ? Bercy continue son évolution numérique et afin de taxer correctement les bâtis existants (surtout depuis que la taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales), l'administration fiscale demande aux propriétaires de biens immobiliers de déclarer sur leur espace en ligne la nature et les modalités d'occupation de leurs biens (si votre bien est résidence principale ou secondaire ou vacant, si vous avez des occupants, etc.). Cette obligation vaut pour les particuliers comme pour les professionnels. Un onglet Biens immobiliers a été installé sur votre espace personnel avec les informations connues de l'administration. À vous maintenant de vérifier, le cas échéant de modifier si nécessaire, et ce avant le 30 juin prochain. Les propriétaires anglophones ne sont pas oubliés puisque le site est disponible en français et en anglais. Annoncé sur le site de l'administration fiscale : « **Attention :** il s'agit bien d'une obligation déclarative, qui s'accompagne donc d'un dispositif de sanction (article 1770 terdecies du CGI). Une amende d'un montant forfaitaire de 150€ par local pourra ainsi être appliquée en cas d'erreur, omission ou insuffisance déclarative ». Pour tout savoir : <https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/quelles-informations-sont-declarer-le-nouveau-service-en-ligne-gerer-mes>



Toutefois, il est rappelé que la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise (C.C.H.S.) restera le nom administratif de notre Communauté de Communes. Gréez-sur-Roc dépend de celle-ci pour toutes les questions administratives et de gestion (urbanisme, jeunesse, développement économique, ordures ménagères, environnement, logements, fourrière animale, etc.). Elle reste l'interlocutrice essentielle de nos élus.



Extinction de l'éclairage public
Le printemps arrive et avec lui les beaux et longs jours s'annoncent. Nous vous rappelons qu'à compter du 1^{er} avril (et ce n'est pas un poisson d'avril !), l'éclairage public ne s'allumera plus le soir et le matin et ce, jusqu'au 30 septembre.

Dépôts sauvages
Expliqué, dit, écrit à maintes reprises dans nos bulletins, le dépôt sauvage est INTERDIT, autant aux abords des containers près du cimetière, qu'ailleurs sur la voie publique ou en forêt. Cela vaut également pour les déjections canines laissées sur la voie publique, les mégots, etc. Pour rappel, l'abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule équivaut à une contravention de 5^e classe, soit une amende d'un montant de 1 500 € (3 000 € en cas de récidive) prononcée par un juge, selon l'article R635-8 du code pénal repris par l'article R541-77 du code de l'environnement.



Feux interdits
Nous entrons dans la saison propice aux sécheresses. Ménageons notre environnement. Pour rappel, il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs et humides). Ceux-ci peuvent être utilisés comme compost ou emmenés en déchèterie.



La Poste appelle à la vigilance. Arnaque sur les avis de passage.



Cela ressemble à un vrai avis sauf qu'il ne faut pas scanner le QR Code ni faire de paiement par carte bancaire (La Poste ne demande jamais de règlement par CB). Si vous avez un doute, voir directement avec l'agence postale de Gréez sur Roc. Vous pouvez également vérifier sur le site internet de la Poste si le Recommandé est fiable. Cette arnaque est particulièrement bien élaborée.

La Municipalité souhaite à ses forces vives un printemps dynamique et prometteur

LE PERCHE ÉMERAUDE PARTENAIRE OFFICIEL DE VOS RÊVES

Centre Equestre du Pic Haras de Beauvais
Lieu-dit 'Beauvais' 72320 Gréez-sur-Roc
06 78 14 08 35
harasbeauvais@orange.fr

Simonetti Multi-Service
06 26 58 56 78 - 72320 Gréez-sur-Roc
Informations / Tarifs / Service administratif

SOPHIE MELLERANS SERVICES
SARL - MÉTIERS
Société de conseil - Formation - Orientation scolaire - Recrutement professionnel - Appui à la Nacéba de Gréez

Calvin Muellet MA PETITE PEINTRE
DÉCORATIONS - FÊTES
06 31 50 30 17

Mairie de Gréez-sur-Roc
15 rue de la République
72320 Gréez-sur-Roc
06 16 21 71 41